

**Question No 1**

**du député Gilbert Tornare (PRD), au Département de l'économie, des institutions et de la sécurité, concernant le contrôle des frontières et sécurité intérieure**

La presse a relaté récemment, que suite aux mesures d'économie de la Confédération, le Valais allait perdre 12 fonctionnaires gardes-frontières.

La police cantonale valaisanne avait entamé une collaboration avec le corps des gardes-frontières, notamment pour les petits délits dans les zones frontières. La disparition d'un nombre aussi important de fonctionnaires aura certainement des incidences pour la police cantonale.

Dans cet ordre d'idée, quelles seront les conséquences sur:

- la sécurité intérieure suite à la fermeture de certains postes frontières?
- une éventuelle augmentation de la charge de travail pour la police cantonale?